«Un traçage des enfants n'est sûrement pas absolument nécessaire»

blue News

Des élèves d'une école de Birmensdorf (ZH) porteront un bracelet électronique à partir de lundi prochain. Cette mesure doit permettre de localiser les enfants mangeant sur place et d'enregistrer leurs éventuelles allergies. La préposée zurichoise à la protection des données la juge disproportionnée.



La préposée cantonale à la protection des données s'exprimait mercredi devant les médias lors de la présentation de son rapport annuel. L'usage d'un bracelet électronique à l'école n'est «pas proportionnel», estime Mme Blonski. (archives)

1 sur 2 05.06.2024, 14:22

KEYSTONE

«Un traçage des enfants n'est sûrement pas absolument nécessaire», critique Dominika Blonski. La préposée cantonale à la protection des données s'exprimait mercredi devant les médias lors de la présentation de son rapport annuel. Il y a certainement d'autres possibilités pour surveiller les enfants. L'usage d'un bracelet électronique à l'école n'est «pas proportionnel», estime Mme Blonski.

Cette critique n'empêchera pas l'école concernée de lancer son projet pilote lundi prochain. Les élèves de 3e et 4e qui fréquente cet établissement en horaire continu seront équipés un bracelet disposant de la technologie bluetooth.

Projet étendu dès la rentrée

Les essais seront étendus à toutes les classes de l'école à partir de la rentrée scolaire d'août. L'établissement décidera d'une introduction définitive de la mesure en automne.

Les parents d'élèves ont été informés dans une lettre, il y a quelques jours. Celles et ceux qui ne souhaitent pas que leur enfant participe au projet pilote doivent activement l'en désinscrire.

Bracelets mis au point «en interne»

Les bracelets testés doivent permettre au personnel de garderie, prenant en charge de plus en plus d'enfants, de trouver les élèves plus facilement sur le site de l'école. Ils les alertent aussi lorsqu'un enfant quitte le site scolaire sans autorisation. Ils les informent également aussi de données personnelles telles que des allergies à des aliments.

Les bracelets et leur technologie ont été mis au point par le responsable de la garderie de l'école. Ce dernier a fondé une société pour la surveillance électronique d'enfants. Le projet ne coûte rien à l'école.

fn, ats

2 sur 2 05.06.2024, 14:22